

Communiqué de presse



Nice, le 14 mai 2025

Première pierre de la Station d'épuration Haliotis 2, une usine ressource pour la transition écologique de la Métropole Nice Côte d'Azur

Moins d'un mois avant la Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC), qui se tiendra à Nice du 9 au 13 juin, Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président Délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Arnaud Bazire, Directeur de SUEZ Eau France, ont posé la première pierre d'Haliotis 2. Ce chantier majeur permet de construire le futur complexe de traitement et de valorisation des eaux usées de la Métropole Nice Côte d'Azur afin de préserver la Méditerranée.

Ce projet d'un montant global de 700 millions d'euros permettra de répondre et d'aller au-delà des normes environnementales et sanitaires applicables, et d'accompagner les besoins à venir de la collectivité en matière d'assainissement. Ce sont ainsi les eaux usées de 26 communes, soit l'équivalent de 680 000 habitants qui y seront traitées.

Haliotis 2 participe pleinement au développement économique et social du territoire. 65 % du chiffre d'affaires du projet sera investi dans l'économie locale avec plus de 15 entreprises du territoire mobilisées tout au long du chantier. 300 personnes travaillent sur ce projet d'ampleur (250 pour la partie étude et construction et 50 pour la partie exploitation), avec 123 000 heures d'insertion professionnelle et 30 000 heures en formation et alternance.

« La ressource en eau est un enjeu majeur de notre siècle, en particulier pour notre territoire. C'est notre responsabilité d'agir concrètement pour sa préservation. La pose de la première pierre d'Haliotis 2 marque symboliquement le lancement du plus grand projet de station d'épuration de nouvelle génération en France, vitrine écologique et énergétique de Nice. Ce pôle technologique environnemental relèvera les défis climatiques et valorisera les eaux usées en produisant du biogaz, en récupérant la chaleur et en réutilisant massivement les eaux traitées. Il jouera un rôle essentiel dans notre Plan Climat, qui vise une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la neutralité carbone à horizon 2050. » déclare **Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président Délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

« Haliotis 2 a été pensée pour offrir un service d'excellence aux habitants du territoire, à la fois en termes de performance environnementale, de circularité des ressources et de préservation de ce site exceptionnel. Tous les savoir-faire et technologies de SUEZ dans le traitement des boues d'épuration, la réutilisation des eaux usées traitées et la valorisation énergétique seront déployés dans ce site unique. Nous remercions la Métropole Nice Côte d'Azur pour sa confiance. » déclare **Thierry Déau, Président de SUEZ.**

Préserver la Méditerranée

Une des plus grandes stations d'épuration en France, la nouvelle usine Haliotis 2 sera une vitrine de l'excellence à la française de la gestion de l'eau durable, au service de la transition écologique du territoire niçois. Cette usine « tout-en-un » permettra de traiter les eaux usées pour préserver la Méditerranée, les réutiliser et produire de nouvelles ressources.

SUEZ, Société Anonyme au capital social de 63,799,880.78 euros, ayant son siège à : Altiplano, 4, place de la Pyramide - 92800 Puteaux, France, immatriculée sous le numéro 901 644 989 RCS Nanterre – Tel : +33 (0)1 58 81 20 00 – suez.com – Numéro de TVA : FR60901644989

Communiqué de presse

Les performances de traitement des eaux d'Haliotis 2 seront supérieures aux normes sanitaires en vigueur avec l'élimination de près de 90% des microplastiques. En outre, la station permettra de traiter et valoriser de manière optimale les boues d'épuration, et de recycler les sables contenus dans les effluents et les produits de curage des réseaux d'assainissement, pour le BTP. Le sable étant la deuxième ressource la plus exploitée dans le monde après l'eau¹.

Une gestion dynamique des réseaux, basée sur l'intelligence artificielle, permettra de mieux gérer les épisodes de pluie et leurs conséquences. Par temps de pluie, elle lissera les débits traités dans l'usine et optimisera le remplissage des bassins Ferber et Arson. Les risques de déversement seront ainsi limités et la qualité des eaux de baignade mieux préservée.

Réutiliser les eaux usées

De plus, une unité industrielle de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) capable de recycler cinq millions de mètres cubes par an, soit la totalité des besoins pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des voiries de la Ville de Nice complètera le dispositif. En outre, un pilote installé dans l'unité, d'une capacité de 150m³/h (sur un total de 600), permettra d'éliminer les micropolluants (résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens).

Produire de nouvelles ressources

Enfin, Haliotis 2 sera *une référence* sur le plan énergétique en contribuant aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial de la Métropole. Elle produira quatre fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme aujourd'hui, permettant d'éviter 15 000 tonnes eq CO₂ annuelles dès 2030.

La valorisation énergétique des boues d'épuration permettra de produire 43 GWh/an de biométhane, équivalent à la consommation de 11 000 logements ou de 290 bus, et 26 GWh/an de chaleur issue de la combustion des boues pour alimenter le réseau de chaleur de l'Ariane.

Par ailleurs, des technologies de récupération de chaleur et de froid des eaux usées traitées permettront d'alimenter l'aéroport et le quartier du Grand Arénas à hauteur de 27 GWh/an.

L'installation de panneaux photovoltaïques permettra à Haliotis 2 de produire 475 MWh par an d'électricité, et assurera une partie de l'autonomie en énergie du bâtiment d'exploitation.

Favoriser l'intégration territoriale du projet

Un îlot de fraîcheur de 4,5 hectares de biodiversité composé de près de 600 arbres et haies vives sera créé en entrée de Ville. Haliotis 2 disposera de 68% de surfaces perméables supplémentaires par rapport à la situation actuelle, favorisant le retour au sol des eaux de pluie et la réduction du ruissellement urbain.

Mener un chantier exemplaire et transparent

Le groupement d'entreprises, mené par SUEZ, a engagé un chantier exemplaire pour préserver l'environnement, dans un espace contraint (en cœur de ville, à proximité de la Promenade des Anglais et de l'aéroport, en bordure de la Baie des Anges) et en toute transparence avec les riverains et les parties prenantes.

¹ [L'ONU alerte sur la surexploitation du sable dans le monde - notre-environnement](#)

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux



Communiqué de presse

Pour ce faire, les partenaires ont signé plusieurs chartes et référentiels, notamment la **Charte Chantier Vert** de la Métropole Nice Côte d'Azur et le Référentiel Nice EcoVallée, visant à optimiser la gestion des déchets et la réutilisation des produits de démolition.

Enfin, plusieurs réunions d'information (telles que les réunions du **Jury de Nez** trimestrielles) sont organisées, pour partager les étapes du chantier, échanger et minimiser les potentielles nuisances.

Par ailleurs, **une météo du chantier**, mise en ligne sur le site internet d'Haliotis et à la Maison de l'Eau², permet de suivre l'impact du chantier en matière d'odeurs, de bruits et de poussières.

A propos de SUEZ :

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2024, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à 44 millions de personnes. Le Groupe a produit 8 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2024, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros.

Pour en savoir plus : www.suez.com / Twitter @suez

A propos de la Métropole Nice Côte d'Azur :

Située entre mer et montagne, la Métropole Nice Côte d'Azur regroupe 51 communes, du littoral aux hauteurs du pays niçois, sur un territoire de 1 479 km². Européenne et ouverte sur le monde, elle combine attractivité, diversité géographique et dynamisme économique. Elle exerce des compétences clés dans la vie quotidienne : développement économique, transports logement, collecte et traitement des déchets, gestion de l'eau et de l'assainissement, voirie, éclairage public, stationnement, ports de plaisance, urbanisme, systèmes d'information géographique, gestion des zones d'activités économiques et promotion du territoire à l'international. Sa création poursuit deux objectifs : améliorer l'efficacité des services publics à l'échelle des communes et renforcer l'attractivité du territoire face aux grandes métropoles européennes et méditerranéennes.

Pour en savoir plus : <https://www.nicecotedazur.org> / Twitter @MetropoleNCA

Contacts :

Service de presse de SUEZ

Mail : suez.media@suez.com

Tel : +33 6 32 18 39 54

Service de presse de la Métropole Nice Côte d'Azur

Mail : andy.calascione@nicecotedazur.org

Tel : 07 63 22 40 92

Mail : gaelle.missonier@nicecotedazur.org

Tel : 06 45 29 70 84

² La Maison de l'Eau, située en périphérie d'Haliotis 2 directement sur la Promenade accueille et informe les visiteurs en leur proposant une maquette, une exposition permanente et prochainement une visite virtuelle de la future usine.

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux

